

Nos Engagements de service

Activité	Engagements
ETHIQUE	1. Nos salariés respectent une charte de déontologie afin de gagner votre confiance et favoriser nos échanges.
ACCUEIL INFORMATION	2. Dès le premier contact, votre situation est prise en compte et nous vous aiguillons vers l'opérateur ou le service pertinent. 3. Vous bénéficiez d'une offre de service accessible et améliorée en permanence afin de conduire la réflexion sur votre évolution professionnelle. 4. A l'issue du premier contact, nous vous proposons un premier service de conseil au plus tard 20 jours ouvrés après ce premier contact. 5. Lorsque vous nous téléphonez, nous prenons en compte votre appel sous 30 secondes. 6. La proximité est importante pour vous, nous sommes présents dans votre département. 7. Sur les lieux d'accueil permanents vous disposez d'un espace information qui vous permet de trouver des informations concernant l'élaboration de votre projet. 8. Vous disposez d'un poste informatique avec accès gratuit à internet dans chaque site d'accueil permanent avec si nécessaire l'appui d'un professionnel.
CONSEIL ACCOMPAGNEMENT	9. Pour faciliter votre parcours professionnel, votre conseiller référent est disponible tout au long du processus de conseil et d'accompagnement. 10. Vous bénéficiez de prestations en accord avec vos besoins et un suivi régulier de l'élaboration de votre projet d'évolution professionnelle puis de sa mise en œuvre selon un calendrier défini en commun.
E- CONSEIL	11. Vous bénéficiez, si vous le souhaitez, de services à distance.